

Synthèse des modifications apportées à la structure des FSD dans le cadre de la migration des données.

Ce tableau de synthèse concerne la phase de migration des données de l'ancienne structure du FSD vers la nouvelle. Il présente les modifications apportées, par la Commission européenne : **modification**, **ajout** ou **suppression** d'informations et les actions à réaliser par le MNHN ou les DREAL ainsi que les décisions à prendre conjointement.

La structuration du tableau reprend la structuration de l'actuel FSD en 7 parties, en précisant la numérotation des rubriques et fait le lien avec les nouvelles rubriques envisagées.

En outre il intègre d'ores et déjà quelques propositions complémentaires formulées par des DREAL ou le MNHN, de champs d'information qui seraient à intégrer à la base de données et qui seront à valider conjointement (fond orange).

I – Identification du site

Type de révision	Ancien FSD			Nouveau FSD			Action MNHN	Action DREAL/DRIEE
	N° rubrique	Intitulé champ	Type/Valeur	N° rubrique	Intitulé champ	Type/Valeur		
Modification CE	1.1	Type	A à K	1.1	Type	A : ZPS désignée B : SICp, SIC, ZSC	prise en charge de la modification	vérification à postériori
RAS	1.2	Code du site	SIC : FRrg0xxxx ZPS : FRrg1xxxx	1.2	Code du site	SIC : FRrg0xxxx ZPS : FRrg1xxxx		
RAS	1.3	Date de Compilation	AAAAMM	1.4	Date de la première compilation	AAAAMM		
RAS	1.4	Mise à jour	AAAAMM	1.5	Date d'actualisation	AAAAMM		
Suppression CE	1.5	Relation avec d'autres sites de Natura 2000	SIC : FRrg0xxxx ZPS : FRrg1xxxx				Information non maintenue. Point de vue MNHN : pas d'intérêt à conserver dans l'état. Le MNHN vérifiera si cette information est maintenant à intégrer dans les rubriques 5.1 et 5.2 ci-dessous.	

Modification CE	1.6	Responsable	DIREN X/ SPN-IEGB-MNHN	1.6	Responsable	Nom/Organisation Adresse Courriel	Décision à prendre conjointement DEB/DREAL/MNHN. Contact DREAL ou MNHN ou DEB ?	
Modification CE	1.7	Appellation du site	Pas de normalisation	1.3	Appellation du site	Typographie riche	Le MNHN convertit au mieux.	Relecture et corrections
RAS	1.8	Date site proposé éligible comme SIC	AAAAMM	1.7	Date à laquelle le classement du site comme SIC a été proposé	AAAAMM		
Mise à jour	1.8	Date site enregistré comme SIC : non renseignée, limitation Logiciel	AAAAMM	1.7	Date à laquelle le classement comme SIC a été confirmé	AAAAMM	Le MNHN remplit la date en fonction des publications au JOUE	
RAS	1.8	Date de classement du site comme ZPS	AAAAMM	1.7	Date à laquelle le site a été classé comme ZPS	AAAAMM		
Nouveau CE				1.7	Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS	Champ libre	Le MNHN gère le lien avec le texte officiel du JORF.	
Mise à jour	1.8	Date de désignation du site comme ZSC : non renseignée, limitation Logiciel	AAAAMM	1.7	Date à laquelle le site a été classé comme ZSC	AAAAMM	Le MNHN remplit la date en fonction des publications au JORF	
Nouveau CE				1.7	Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC	Champ libre	Le MNHN gère le lien avec le texte officiel du JORF.	
Nouveau CE				1.7	Explications	Champ libre		

Proposition DREAL MP				1.7	Historique du site	Synthèse des mises à jour : modification des FSD (date+contexte, ajout d'info dans un champ, retrait/ajout d'esp/hab, modif. Contour etc...) Récapitulatif des dates des arrêtés de désignation	Proposition MNHN : extension nationale : Tables Historique et Suivi à définir conjointement (DEB, DREAL, MNHN)
----------------------	--	--	--	-----	--------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

II – Localisation du site

	Ancien FSD			Nouveau FSD			Action MNHN	Action DREAL
	N° rubrique	Intitulé champ	Type/Valeur	N° rubrique	Intitulé champ	Type/Valeur		
Modification CE	2.1	Coordonnées du centre	DMS (degrés, minutes, secondes)	2.1	Coordonnées du centre du site	Degrés décimaux	Conversion selon la nouvelle norme. Extension nationale : précision à 5 décimales.	
RAS	2.2	Superficie	Superficie en Ha avec décimales	2.2	Superficie	Superficie totale en Ha avec décimales	Décision conjointe DEB/DREAL/MNHN sur passage au lambert 93 : mise à jour globale : quelles conséquences sur les arrêtés pris en lambert II ? Note 2	
Nouveau CE				2.3	Superficie marine (en%)	% de la superficie marine/superficie totale	Reprise du % indiqué via code NUTS « 0 »	

RAS	2.3	Longueur du site (Km). Forme linéaire non acceptée dans la méthodologie nationale	décimales	2.4	Longueur du site (Km). Forme linéaire non acceptée dans la méthodologie nationale			
Suppression CE	2.4	Altitude (M)	Valeur Min-max / moy				A décider conjointement de l'intérêt de cette information.	
Modification CE	2.5	Région administrative	Code NUTS niveau 3 = DEPARTEMENT	2.5	Code et dénomination de la région administrative	Code NUTS niveau 2 = REGION	Gestion nationale des unités administratives, à définir conjointement. Voir Note1	
Modification CE	2.6	Région biogéographique	Case à cocher : Alpine Atlantique Continental Méditerranéenne	2.6	Régions biogéographiques	Case à cocher + % si plusieurs régions Alpine Atlantique Continental Méditerranéenne	Initialisation selon croisement SIG	
Nouveau CE				2.6	Renseignements complémentaires concernant les régions marines	Case à cocher + % si plusieurs régions	France non concernée	
Proposition MNHN				2.6	Communes	Liste des communes figurant à l'arrêté ZSC/ZPS Ou liste communes consultées si pas arrêté.	Voir note 1	

III – Informations écologiques

	Ancien FSD			Nouveau FSD			Action MNHN	Action DREAL
	N° rubrique	Intitulé champ	Type/Valeur	N° rubrique	Intitulé champ	Type/Valeur		
RAS	3.1	Types d'habitats présents sur le site	Code Eur27	3.1	Types d'habitats présents sur le site	Code Eur 27		
Proposition DREAL PACA	3.1			3.1	Types d'habitats présents sur le site	Code habitats élémentaires (selon Cahiers d'Habitats ou Corine Biotope) + surface	A discuter conjointement DREAL/MNHN	
Proposition MNHN				3.1	Types d'habitats présents sur le site	Libellé habitat	Gestion par le MNHN	
Suppression CE	3.1	Types d'habitats présents sur le site	% de couverture				Utilité de conserver l'information % de couv. en affichage ?	
Nouveau CE				3.1	Types d'habitats présents sur le site	Superficie couverte (en Ha). Décimales possibles	Conversion via % couv et superficie site.	Vérifier les valeurs et ajuster si données plus précises
Proposition MNHN et DREAL : PACA				3.1	Types d'habitats présents sur le site	Source : Carto (ref, date) Estimation	A discuter conjointement DREAL/MNHN. Prévoir de faire le lien avec les informations rapportage art.17.	

Nouveau CE				3.1	Types d'habitats présents sur le site	PF = forme prioritaire	Le MNHN renseigne les cas standards. Pour les cas sous condition (ex habitat 6210) : Une partie des informations sera retraduite par le MNHN sur la base des renseignements transmis par les DREAL	Vérifier et compléter l'information.
Nouveau CE				3.1	Types d'habitats présents sur le site	NP = retrait d'un habitat	Pas de reconstitution de l'historique. Mise en œuvre pour les mises à jour futures.	
Proposition MNHN et DREAL : PACA				3.1	Types d'habitats présents sur le site	Justification NP : Champ libre précisant les éléments d'informations permettant de justifier le retrait de la donnée.		A remplir lors du retrait d'une donnée
Proposition MNHN				3.1	Types d'habitats présents sur le site	Source justification NP : Inventaire daté, publication, expert consulté.....	Le MNHN gèrera la possibilité de télécharger des documents (DOCOB, docs, carto ou de prévoir un lien de téléchargement.....	A remplir lors du retrait d'une donnée
Nouveau CE				3.1	Types d'habitats présents sur le site	Grottes : indiquer le nombre si surface non disponible		A compléter pour les mises à jour.

Nouveau CE				3.1	Types d'habitats présents sur le site	Qualité des données G = bonne M = moyenne P = médiocre		A compléter
RAS	3.1	Types d'habitats présents sur le site	Représentativité Sup. relative Statut de conservation Evaluation globale	3.1	Evaluation du site	Représentativité Sup. relative Statut de conservation Evaluation globale		
Proposition MNHN				3.1	Evaluation du site	Superficie nationale de l'habitat telle que précisée dans le rapportage art.17	Le MNHN pourra faire le lien avec les données issues du rapportage national art.17 .	
Proposition MNHN				3.1	Evaluation du site	Etat de conservation de l'habitat au niveau nationale (ou par domaine biogéo ?) tel que mentionné dans le rapportage national art.17.	Le MNHN pourra faire le lien avec les données issues du rapportage national art.17.	
Proposition DREAL PACA				3.1	Evaluation du site	Enjeu de conservation : niveau (faible à très fort) en lien avec les informations du DOCOB	A discuter conjointement DREAL/MNHN	
Proposition DREAL PACA				3.1	Evaluation du site	Justification (Enjeu de conservation)= commentaires	A discuter conjointement DREAL/MNHN	

Modification CE = fusion des rubriques	3.2a 3.2b 3.2c 3.2d 3.2 ^e 3.2f 3.2g	- Espèces d'oiseaux visés à l'annexe I de la DO - Oiseaux migrateurs - Mammifères - Amphibiens et reptiles - Poissons -Invertébrés -Plantes	Code Nom	3.2	Espèces visées à l'art.4 de la DO et annexe II de la DH et évaluation du site pour ces espèces	Code Nom scientifique	Pour le nom scientifique: les référentiels européens seront associés au référentiel national (TaxRef). L'affichage fera apparaître les différentes dénominations. La fusion des rubriques sera faite par MNHN	
Nouveau CE				3.2	Espèces visées à l'art.4 de la DO et annexe II de la DH et évaluation du site pour ces espèces	Groupe : A = amphibiens B = oiseaux F= poissons I=invertébrés M=mammifères P=plantes R=reptiles	Gestion assurée par le MNHN.	
Proposition DREAL PACA				3.2	Espèces visées à l'art.4 de la DO et annexe II de la DH et évaluation du site pour ces espèces	Préciser pour les oiseaux si ANN I/migrateurs	Gestion assurée par le MNHN	
Nouveau CE				3.2	Espèces visées à l'art.4 de la DO et annexe II de la DH et évaluation du site pour ces espèces	S = espèce sensible Valeur = oui		A renseigner pour les mises à jour futures

Nouveau CE				3.2	Espèces visées à l'art.4 de la DO et annexe II de la DH et évaluation du site pour ces espèces	NP = espèce absente		A renseigner pour les mises à jour futures
Proposition MNHN et DREAL : PACA				3.2	Espèces visées à l'art.4 de la DO et annexe II de la DH et évaluation du site pour ces espèces	Justification NP : Champ libre précisant les éléments d'information permettant de justifier le retrait de la donnée		A remplir lors du retrait d'une donnée.
Proposition MNHN				3.2	Espèces visées à l'art.4 de la DO et annexe II de la DH et évaluation du site pour ces espèces	Source justification NP	Le MNHN gèrera la possibilité de télécharger des documents (DOCOB, docs, carto ou de prévoir un lien de téléchargement.....	A remplir lors du retrait d'une donnée

Modification CE	3.2a 3.2b 3.2c 3.2d 3.2 ^e 3.2f 3.2g	- Espèces d'oiseaux visés à l'annexe I de la DO - Oiseaux migrateurs - Mammifères - Amphibiens et reptiles - Poissons - Invertébrés - Plantes	Population : Résidente/migratoire e = valeur qualitative /quantitative/mixte (difficile à gérer)	3.2	Espèces visées à l'art.4 de la DO et annexe II de la DH et évaluation du site pour ces espèces	Type (<u>1 seul type par ligne</u>): P = résidente R = reproduction C=concentration W=hivernage Taille population : Min/max Unité : i = individus p = couple ou selon le référentiel proposé dans certains cas (reference portal) Catégories C= esp. Commune R = rare V= très rare P = présente	Gestion assurée en partie par le MNHN	A vérifier et à compléter
Proposition MNHN				3.2	Evaluation du site	Etat de conservation de l'habitat au niveau nationale (ou par domaine biogéo ?)	Le MNHN pourra faire le lien avec les données issues du rapportage national art.17.	
Nouveau CE				3.2	Espèces visées à l'art.4 de la DO et annexe II de la DH et évaluation du site pour ces espèces	Qualité des données G= bonne M = moyenne P = médiocre		A compléter

Proposition MNHN et DREAL : PACA				3.2	Espèces visées à l'art.4 de la DO et annexe II de la DH et évaluation du site pour ces espèces	Source des infos sur taille population Estimation Données d'inventaire (daté), publication, expert...	Le MNHN gèrera la possibilité de télécharger des documents (DOCOB, docs, carto ou de prévoir un lien de téléchargement.....	
RAS	3.2a 3.2b 3.2c 3.2d 3.2 ^e 3.2f 3.2g	- Espèces d'oiseaux visés à l'annexe I de la DO - Oiseaux migrateurs - Mammifères - Amphibiens et reptiles - Poissons - Invertébrés - Plantes	Evaluation du site : Pop Conservation Isolement global	3.2	Espèces visées à l'art.4 de la DO et annexe II de la DH et évaluation du site pour ces espèces	Evaluation du site : Pop Conservation Isolement global		
Proposition MNHN				3.2	Evaluation du site	Etat de conservation de l'espèce au niveau nationale (ou domaine biogéo ?)	Le MNHN pourra faire le lien avec les données issues du rapportage national art.17.	

Modification CE	3.3	Autres espèces importantes de flore et faune	Groupe Nom scientifique Population Motivation	3.3	Autres espèces importantes de faune et flore	Groupe Code (pour annexe IV et V DH) Nom scientifique S : données sensibles NP : retrait de la donnée Population (taille min/max) Unité Cat. : C = commun R = rare V = très rare P = Présente Motivation : annexe IV, V, cat A, B, C ou D	Le MNHN reprend l'existant. Lien avec les référentiels taxonomiques communautaire (annexe IV et V) et national (TaxRef)	A vérifier et compléter
Proposition DREAL PACA				3.3	Autres espèces importantes de faune et flore	Commentaires : pour tout complément d'info : sous espèce, justification d'une modification, explication cotation 'autres catégories '	A discuter conjointement	

IV – Description du site

Type de révision	Ancien FSD			Nouveau FSD			Action MNHN	Action DREAL
	N° rubrique	Intitulé champ	Type/Valeur	N° rubrique	Intitulé champ	Type/Valeur		
RAS	4.1	Caractère général du site	Codes classes d'habitats % couverture	4.1	Caractère général du site	Codes classes d'habitats % couverture		
Proposition DREAL PACA				4.1	Caractère général du site	Mettre en relation les classes habitats et code Corine biotope (lien avec DOCOB)	A discuter conjointement	
RAS	4.1	Autres caractéristiques	Champ texte	4.1	Autres caractéristiques	Champ texte		
RAS	4.2	Qualité et importance	Champ texte	4.2	Qualité et importance	Champ texte		
Suppression CE	4.3	Vulnérabilité	Champ texte				A discuter conjointement sur l'intérêt de conserver cette information.	
Modification CE	4.4	Désignation du site	Champ texte	5.3	Désignation du site	Champ texte		
Modification CE	6	Impacts et activités sur le site et alentours	Code Intensité (A, B, C) % du site Influence (+/-/0)	4.3	Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site	Incidences (positives ou négatives) : Classement (H = grande, M = moyenne, L=faible) Code Pollution Intérieur/extérieur	Le MNHN assurera la mise en correspondance avec le nouveau référentiel.	A vérifier et compléter
Modification CE	4.5	Régime de propriété	Champ texte	4.4	Régime de propriété	Type (à préciser selon les classes prévues) %	Le MNHN assurera la mise en correspondance avec le nouveau référentiel.	A vérifier et compléter
RAS	4.6	Documentation	Champ texte	4.5	Documentation	Champ texte		
Nouveau CE				4.5	Liens	URL		A compléter

V – Protection du site

Type de révision	Ancien FSD			Nouveau FSD			Action MNHN	Action DREAL
	N° rubrique	Intitulé champ	Type/Valeur	N° rubrique	Intitulé champ	Type/Valeur		
RAS	5.1	Types de protection	Code % couverture	5.1	Types de désignations au niveau national et régional	Code % couverture	Le MNH assurera l'harmonisation et consolidation de l'information existante dans le FSD en fonction des bases gérées par le MNHN.	
RAS	5.2	Relation du site considéré avec d'autres sites	Niveau national et régional Code Appellation Type de chevauchement % de couverture	5.2	Relation avec d'autres sites protégés	Niveau national et régional : Code Appellation Type % de couverture	Le MNH assurera l'harmonisation et consolidation de l'information existante dans le FSD en fonction des bases gérées par le MNHN	
RAS	5.2	Relation du site considéré avec d'autres sites	Niveau international	5.2	Relation avec d'autres sites protégés	Niveau international Type Appellation Type de chevauchement % couv	Le MNH assurera l'harmonisation et consolidation de l'information existante dans le FSD en fonction des bases gérées par le MNHN	
Suppression CE	5.3	Relation avec des sites corine biotope	code					

VI – Gestion du site

Type de révision	Ancien FSD			Nouveau FSD			Action MNHN	Action DREAL
	N° rubrique	Intitulé champ	Type/Valeur	N° rubrique	Intitulé champ	Type/Valeur		
	6.1	Impacts et activités		Cf. 4.3				
Modification CE	6.2	Gestion du site	Champ texte	6.1	Organisme responsable de la gestion du site	Organisme Adresse courriel	A discuter conjointement	
Modification CE	6.2	Gestion du site et plans	Champ texte	6.2	Plan de gestion	Cases à cocher + texte		A compléter
Nouveau CE				6.3	Mesures de conservation DOCOB	Champ texte		A compléter
Proposition MNHN Et DREAL MP, PACA						Inventaires réalisés O/N Date inventaire/organisme Date élaboration Date approbation préfectoral Lien téléchargement Date début animation Date révision	Remarque : lien avec le SI N2000 ?	

VII – Carte du site / diapositive

Type de révision	Ancien FSD			Nouveau FSD			Action MNHN	Action DREAL
	N° rubrique	Intitulé champ	Type/Valeur	N° rubrique	Intitulé champ	Type/Valeur		
Modification CE	7	Carte physique	NIGN Echelle Projection Données numérisées Photographies aériennes	7	Carte	Carte transmise O/N Référence de la carte utilisée à l'origine	Le MNHN harmonisera les informations après concertation avec les DREAL.	
Nouveau CE				7	Carte	Identifiant INSPIRE	Le MNHN est le responsable de l'application Inspire pour la BD « Espaces protégés ». Dans ce cadre, le MNHN assurera la gestion des identifiants.	
Suppression CE	8	Diapositive	Champ texte					

Compléments d'information

Généralités : les référentiels présentés sur le portail de référence N2000 (portal reference) de la Commission européenne, ont été remaniés par rapport aux versions actuelles utilisées dans l'application de saisie N2000. Ceci notamment pour ce qui concerne les menaces et activités impactant le site. Le MNHN assurera les correspondances et fera des propositions pour les cas présentant des ambiguïtés.

Note 1 : gestion des unités administratives.

1) Les codes NUTS :

- a. Ancien FSD : NUTS niveau 3 (Département)
- b. Nouveau FSD : NUTS niveau 2 (Région)

Table « Départements » de l'ancien FSD : décider conjointement de son utilité et maintien éventuel. Le MNHN assurera la conversion de l'existant.

N.B. : L'information « Région(s) administrative(s) » sera gérée en standard. La conversion vers le code NUTS du nouveau FSD sera faite automatiquement lors de sa génération.

2) Proposition de gestion nationale de la liste des communes : gestion en standard.

Nouvelle table « Communes » (extension nationale) :

- i. Le MNHN initialise la table avec :
 - a. La liste « Journal Officiel » pour les ZPS et ZSC.
 - b. La liste obtenue par croisement SIG pour les (p)SIC.

- ii. Les DREAL valideront la liste, en fonction des consultations locales.

Cette table servira par la suite à générer la liste des communes destinée aux arrêtés.

Note 2 : mise à jour des surfaces lors du passage du Lambert II au Lambert 93.

L'ensemble des superficies mentionnées dans les FSD et actuellement calculées selon la projection en Lambert II devront à terme être mises à jour selon le système de projection Lambert 93.

La règle de mise à jour totale ou partielle devra être discutée avec la DEB.